



Je soussigné·e

sage-femme libérale exerçant :

vous informe que, **suite à l'appel de l'ANSFL ainsi que des organisations syndicales ONSSF et UNSSF, mon cabinet sera fermé le 5 mai prochain.** Toutes les consultations obstétricales, gynécologiques ou pédiatriques seront reportées et je n'assurerai aucune visite à domicile, aucune sortie précoce ni aucune urgence. Ces dernières seront réorientées vers les autres professionnel·le·s de santé ou les établissements de soins.

Cette fermeture vient soutenir les revendications portées par l'ONSSF et l'UNSSF pour les sages-femmes libérales. Elle est également un acte de solidarité avec nos consœurs salariées qui dénoncent des conditions d'exercice de plus en plus dégradées.

Nous revendiquons pour toutes les sages-femmes, quel que soit leur mode d'exercice, une amélioration de nos conditions de travail, une meilleure prise en compte de nos compétences et une rémunération à la hauteur de nos responsabilités.

À

le